



CONSEIL ETHIQUE et LUTTE contre les INCIVILITES (CELI)

PROCÈS VERBAL N°1 - SAISON 2020/2021 RÉUNION du 27 FEVRIER 2021 à 10h00

Préside	Gilles SIMON
Présents	Kévin BERNARD, Eddy CANTONNET, Didier GERARD, Serge LEBRUN, Pierre-Jean THOMAS
Excusé	Jacques MEILLEY
Assistent	Paul ROZE (Secrétaire général), Jordan SIMON (Directeur)

1. Introduction et mot d'accueil

Jordan SIMON, directeur, ouvre la séance et propose l'organisation de cette réunion en accord avec les membres du conseil éthique.

Gilles SIMON, président du CELI, a le plaisir d'enchaîner et celui de se retrouver entre nous, même en visio-conférence, avec la présence de nouveaux membres, motivés, qui ont le mérite de rajeunir l'assemblée. En effet, compte-tenu du contexte sanitaire, notre activité s'est retrouvée en sommeil. Il rappelle le pourquoi de la mise en place de ce conseil éthique depuis maintenant 3 saisons, à l'initiative du président du District, Patrick LEIRITZ, suite notamment à des problèmes rencontrés sur les terrains.

Il évoque la mise en place de la charte éthique, signée quasiment à l'unanimité avec explications à l'appui, indique que la communication entre les différentes familles du football de notre District doit rester une de nos priorités.

Enfin, il signale qu'il est de notre devoir de continuer le travail engagé même si cette période sanitaire délicate a quelque peu stoppé nos activités.

Prenant ensuite la parole, Paul ROZE s'est montré enthousiaste, précisant que ce CELI formait une équipe représentative des familles du football. Etre en standby en ce moment n'empêche pas de se projeter sur l'avenir, dans l'attente des prochaines élections à la FFF.

2. Tour de table et présentation des nouveaux membres

Le conseil se réunissant pour la 1^{ère} fois de la saison, suite aux dernières élections du Comité Directeur du District, chacun des membres est appelé à se présenter, notamment sur leurs fonctions au sein d'un club ou des instances, tout en s'exprimant sur le CELI.

Serge LEBRUN ouvre le débat en rappelant que la notion de plaisir, terme qui lui est cher, doit être recherchée par tous les acteurs. Il rappelle que le CELI est, en priorité, un « outil » d'écoute et de concertation pour une prise de conscience des bonnes attitudes à adopter et n'a pas vocation à sanctionner. Par contre, il rappelle, qu'à défaut de cette remise dans le droit chemin, ces dossiers instruits peuvent être transmis aux instances disciplinaires.

Eddy CANTONNET reconnaît que les relations se sont améliorées entre les différentes familles sur et en dehors du terrain.

Pierre-Jean THOMAS, en charge également de la commission formation, évoque le fait qu'un point éthique soit évoqué dans chaque formation de dirigeants, d'éducateurs ou d'arbitres pour travailler tous dans le même sens. Tout doit se faire dans le plaisir d'être ensemble et revenir aux bases éducatives notamment chez les jeunes autour d'un projet club.

Kévin BERNARD pense que la charte signée ne doit pas être qu'un acte symbolique mais bien une prise de conscience sur le besoin d'un respect mutuel où trop de personnes se défoulent en venant au stade ou sur Facebook. Il insiste sur l'application du PEF dans les clubs, notamment pour son rôle éducatif.

Didier GERARD, délégué depuis 5 ans, se dit d'être aussi un acteur de la rencontre qui se doit d'être un facilitateur dans son organisation.

Gilles SIMON évoque l'importance du supporter pour vivre des moments forts mais il est de bon ton d'améliorer l'image du football, qu'une prise de conscience répétitive de l'éthique doit faire avancer les choses dans le bon sens....

3. Présentation de l'organigramme du District et des nouvelles commissions

Jordan Simon présente succinctement l'organisation du District, autour de son Comité Directeur et des Commissions regroupées en 4 Pôles :

- Pôle juridique et réglementaire
- Pôle technique et développement des pratiques
- Pôle arbitrage
- Pôle accompagnement des clubs dont le CELI fait partie

Il nous signale qu'une visioconférence est prévue en mars avec l'ensemble des membres de commissions pour évoquer la mandature 2020-2024.

4. Présentation du conseil éthique, missions et compétences

Compte-tenu de l'arrivée des nouveaux membres, Jordan SIMON rappelle sa genèse où la Fédération s'est dotée d'un Conseil National de l'Éthique s'appuyant sur les valeurs de celle-ci caractérisées par le « PRETS » :

- Plaisir
- Respect
- Engagement
- Tolérance
- Solidarité

Le District a voulu s'engager sur ce chemin en créant sa charte éthique. Ses principales missions peuvent se résumer ainsi :

- Lutter contre les incivilités
- Interpeler les mauvais comportements
- Créer un espace de réparation (Mission à développer)
- Être à l'écoute
- Valoriser

Les compétences peuvent se résumer en 5 thèmes :

- Promouvoir les actes pédagogiques et préventifs
- Être force de proposition
- Procéder à des auditions
- Instruire les dossiers sans pouvoir disciplinaire
- Anticiper les matchs à risque

5. Plan d'actions 2020/2024

Le conseil éthique, en référence aux éléments cités ci-dessus, entend poursuivre le travail déjà fourni par le passé, réparti en 4 domaines d'actions (voir document en annexe)

Par rapport aux actions déjà réalisées, en appui de l'observatoire des comportements, il est proposé d'approfondir ou réfléchir sur de nouvelles propositions :

- Accompagnement individualisé des clubs (prise de contact, visite)
- S'accorder un espace de réparation
- Formation de « capitaines d'équipe » sous forme ludique en partenariat avec l'équipe technique et arbitrale (jeunes)
- Mise en place d'un protocole d'avant match (jeunes)
- Déployer le dispositif « Carton Vert »
- Promouvoir les bons comportements sur les réseaux sociaux

6. Questions diverses

Un retour est fait sur les dernières visio-conférences avec les clubs pour lesquelles des membres du conseil éthique y ont participé. Il en ressort un certain désarroi des présidents de clubs qui craignent des pertes de licenciés suite au Covid 19. De ce fait, une réflexion sur le foot « Loisir » se doit d'être engagée. Le conseil les encourage vivement à maintenir le lien avec leurs licenciés et de prévoir au minimum des entrainements pour les garder dans une certaine forme physique dans l'attente d'une reprise que nous attendons tous.

Les nouveaux membres, bien que conscients de l'esprit du CELI, ont dit apprécier le contenu de cette réunion et confirment, dans leur ensemble, leur envie de collaborer à ce que notre football haut-marnais soit respectueux des valeurs établies dans notre charte éthique.

Comme le District s'y est engagé, la charte devra être signée par tous les membres du Comité Directeur, des commissions et les arbitres. Les présidents de commission s'en chargeront pour leurs membres.

Serge LEBRUN s'est engagé à transmettre aux membres du CELI son sujet de réflexion sur un questionnaire d'enquête éthique, mis en sommeil suite à l'arrêt des activités, ce qui avait été évoqué la saison précédente.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 12h10.

Prochaine réunion prévue : Sur convocation

Le Secrétaire de séance,
Serge LEBRUN



Le Président,
Gilles SIMON

